

## DÉCISION DU DIRECTEUR

**Fixant les tarifs des prestations EHPAD facturables au Groupe Hospitalier de la Haute-Saône  
en sus des tarifs réglementés**

Vu le code de la santé publique,  
Le Directeur du Groupe Hospitalier de la Haute Saône décide :

**Article 1** : Les tarifs détaillés dans les annexes 1 à 2 ci-après sont applicables **à compter du 1<sup>er</sup> février 2020** dans l'ensemble des sites du Groupe Hospitalier, sauf mention contraire indiquée dans l'annexe.

**Article 2** : La présente décision sera affichée dans les bureaux des admissions de Gray, Lure, Luxeuil, Neurey et fera l'objet d'une communication à chaque service EHPAD du GH70.

Fait à Vesoul le 31 janvier 2020  
Le Directeur

Pascal MATHIS



# Annexe 1 : Tarifs applicables aux EHPAD de Gy, Héricourt, Lure, Luxeuil, Neurey, St Loup

Selon Arrêté DSSP/R/2019 n° 19.568 du 24 décembre 2019 (tarifs hébergement)

Selon Arrêté DSSP/R/2020 n° 20.019 du 13 janvier 2020 (tarifs dépendance)

	Tarif applicable depuis le 01-02-2020
<p><u>Journée d'hébergement</u></p> <p>EHPAD site de Lure et Luxeuil Chambre à 2 lits Chambre à 1 lit</p> <p>EHPAD, sites de Neurey, Gy, Héricourt, Saint Loup Chambre à 2 lits Chambre à 1 lit</p> <p>EHPAD, site de Villersexel Chambre à 2 lits Chambre à 1 lit</p>	<p>45,77 € 50,41 €</p> <p>47,85 € 52,70 €</p> <p>47,35 € 52,03 €</p>
<p><u>Journée des résidents de moins de 60 ans</u> Tarif commun à tous les sites</p>	67,12 €
<p><u>Journée dépendance</u> Tarif commun à tous les sites</p> <p>GIR 1 et 2 Gir 3 et 4 Gir 5 et 6</p>	<p>22,28 € 14,14 € 6 €</p>
<p><u>Journée de réservation</u> = Journée d'hébergement – forfait journalier*</p> <p>*forfait journalier = 20 euros au 01-01-2018</p>	
<p><b>Prestations diverses</b></p>	<p>Tarif applicable Depuis le 01-02-2019</p>
<p>Repas servi aux familles des résidents (tarif par personne)</p>	10,50 €

## Annexe 2 : Tarifs applicables aux EHPAD de Champlitte, Gray, Oyrières, Pesmes

selon Arrêté DSSP/R/2020 n° 20.056 du 13 janvier 2020 (tarifs hébergement)  
selon notification DSSP du 16 janvier 2020 (tarifs GIR et -60 ans)

	Tarif applicable depuis le 01-01-2020
<u>Journée d'hébergement</u>  EHPAD site Gray, Pesmes Chambre à 2 lits 43,78 € Chambre à 1 lit 48,07 €  EHPAD, site de Oyrières Chambre à 2 lits 34,36 € Chambre à 1 lit 40,36 €  EHPAD, site de Champlitte Chambre à 2 lits 40,86 € Chambre à 1 lit 44,95 €	
<u>Journée des résidents de moins de 60 ans</u> Tarif commun à tous les sites 67,12 €	
<u>Journée dépendance</u> Tarif commun à tous les sites  GIR 1 et 2 22,28 € Gir 3 et 4 14,14 € Gir 5 et 6 6 €	
<u>Journée de réservation</u> = Journée d'hébergement – forfait journalier*  *forfait journalier = 20 euros au 01-01-2018	
<b>Prestations diverses</b>	Tarif applicable depuis le 01-01-2020
Repas servi aux familles des résidents (tarif par personne)	6,50 €